

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1928)**

Heft 15

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'antiquaire qui veut placer sa marchandise, qui organise le mensonge et le trucage sous prétexte de décorer.

L'avenir est encore moins aux idées, au genre de ceux qui composent, construisent, décorent et meublent sans avoir fait auparavant des études longues et difficiles et qui ne comptent que sur leur bluff pour en imposer aux snobs.

ANTONY GOISSAUD.

Cette notice est empruntée à l'excellente revue « La Technique des Travaux » (Paris) qui a mis gracieusement ses clichés à notre disposition.

Concours concernant un système pratique de mesure du rendement des turbines hydrauliques.

Le ministère français des Travaux publics vient d'ouvrir un concours ayant pour objet de récompenser les auteurs qui auront réalisé ou conçu un système pratique pour la mesure du rendement des turbines hydrauliques. En voici le règlement :

Les mesures de rendement devront pouvoir être effectuées à chaque instant sans interrompre ni gêner le fonctionnement des usines, et autant que possible en utilisant le personnel normalement affecté à leur exploitation. Les appareils et installations fixes ou mobiles nécessaires aux mesures devront être aussi simples et aussi peu onéreux que possible, et ne nuire au fonctionnement ni à l'entretien des organes et machines de l'usine.

Les mémoires devront faire ressortir entre quelles limites (hauteur de chute, débit, puissance, etc.) les systèmes proposés peuvent être employés, le prix approximatif de l'installation et la précision à attendre des mesures. Ils contiendront le texte des instructions à donner au personnel chargé des mesures.

Ils seront signés lisiblement et accompagnés de tous dessins, croquis, photographies, courbes, graphiques et notes de calcul utiles à leur intelligence complète.

Ils devront être envoyés avant le 15 octobre 1928 à M. le Ministre des Travaux publics (direction des Forces hydrauliques et des Distributeurs d'énergie électrique).

Une somme de 50 000 francs est consacrée à récompenser les concurrents. Cette somme pourra être attribuée à l'un d'entre eux ou répartie entre plusieurs ou n'être employée qu'en partie ou même rester inemployée, selon les appréciations qui seront formulées par le jury. Le jury sera désigné par M. le Ministre des Travaux publics sur la proposition du Comité d'Etudes et de Recherches scientifiques pour l'aménagement des forces hydrauliques.

« Aluminium-Fonds Neuhausen ».

L'« Aluminium-Fonds de Neuhausen » sera, cette année aussi, en mesure d'accorder, dans le sens des prescriptions de son règlement, des subventions notables à des spécialistes de la branche de l'électricité appliquée, en particulier de l'électrochimie et de l'électrometallurgie en vue de favoriser des recherches et inventions dans ce domaine et de contribuer ainsi au développement de l'économie publique suisse.

Cette Fondation appartient à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Cependant, ainsi que le prévoit son règlement d'exécution, l'« Aluminium-Fonds » peut aussi attribuer des subventions pour des études qui sont effectuées en dehors de cette Ecole.

Le montant total des subventions versées jusqu'ici depuis la création du Fonds dépasse la somme de 100 000 francs.

Les demandes de subventions doivent être adressées au Comité de la Commission du Fonds, aux soins de la Chancellerie du Conseil de l'Ecole Polytechnique fédérale, à Zurich, laquelle se charge aussi de faire parvenir aux intéressés le règlement d'exécution du Fonds.

BIBLIOGRAPHIE

Les cartes de la Suisse et leur développement ultérieur, par E. Imhof, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale. Tirage à part de la « Revue technique suisse des mensurations et des améliorations foncières ». — Une brochure (15×22 cm), de 101 pages de texte et 12 planches hors texte. — « A recevoir chez M. Bertschmann, géomètre de la Ville de Zurich ».

Tous ceux qui s'intéressent aux controverses qu'a fait naître le projet d'élaboration d'une nouvelle carte topographique de la Suisse liront, avec fruit, cet ouvrage écrit par un spécialiste réputé qui analyse et critique très judicieusement nos cartes présentes et les propositions faites en vue de les améliorer.

Les modèles, en vigueur ou proposés, sont reproduits dans la perfection et habilement groupés pour permettre des comparaisons suggestives entre la cartographie suisse et la cartographie étrangère et entre les « manières » de nos grands maîtres, Wolfsberger, Becker, Held, Jacot, etc. Pour se convaincre de la nécessité de rectifier la carte de certaines régions de la Suisse, il suffit de jeter un coup d'œil sur le fragment au 1 : 50 000 reproduit à la planche IV de l'ouvrage de M. Imhof : on y voit les courbes de niveau exactes, levées par la photogrammétrie, couper parfois à angle droit les courbes de même cote de la carte Siegfried ce qui se traduit par des erreurs de plus de 300 m pour l'altitude de certains points.

Il est regrettable que l'exécution de cette version française d'un ouvrage d'une si grande valeur didactique ait été faite par un traducteur assez peu familiarisé avec notre langue pour écrire projection « à angles égaux » (*sic*) pour projection « conforme » et pour qualifier la projection « équivalente » de Bonne de projection « avec surfaces égales ».

On sait qu'un des problèmes les plus délicats que soulève la rédaction d'une carte d'un pays montagneux est celui de la « représentation du rocher ». A ceux de nos lecteurs qui voudraient confronter les considérations émises à ce sujet par M. Imhof avec celles d'autres cartographes, nous signalons les excellentes études de M. W. Blumer, ingénieur topographe à Berne : « Forderungen an die neue Landeskarte », extrait de « Der Schweizer Geograph », N° 3, 1927 — « Weitere Bemerkungen über die neue Landkarte der Schweiz, insbesondere über die Felsdarstellung », extrait de « Der Schweizer Geograph », N° 8, 1927 — « Die Felsdarstellung, ein Beitrag zur neuen Landeskarte », extrait de « Die Alpen », N° 12, 1927 et un article de M. R. Perret sur « La représentation du rocher sur les cartes topographiques » paru dans les « Annales de géographie », numéro du 15 juillet 1925, pages 301-312.

Les isolateurs en porcelaine, par le Professeur Dr Gustave Benischke ; traduit sur la deuxième édition allemande revue et complétée par l'auteur, par J. Godin, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. — Un volume in-8 raisin de 153 pages, avec 165 figures dans le texte. — Librairie polytechnique Ch. Béranger, Paris.

Extrait de la table des matières : I. Composition et état physique de la pâte et du vernis. Préparation de la pâte et façonnage des pièces. Séchage, vernissage et cuisson. Propriétés chimiques et mécaniques de la porcelaine. Propriétés électriques de la porcelaine. Passage de l'électricité à travers un isolant. Juxtaposition des isolants en série et en parallèle. Décharges rampantes. Attaque de la porcelaine par les décharges électriques dans l'huile. — II. Les principaux isolateurs. Développement des isolateurs supports pour lignes aériennes. Isolateurs assemblés. Dispositifs d'isolateurs à deux étages. Isolateurs de suspension. Isolateurs d'arrêt. Traversées. Supports pour installations intérieures. — III. Les essais des isolateurs. Essai de matière. Essai d'aptitude. Essai de fabrication. Installation d'un laboratoire d'essais. Essai des isolateurs aux ondes de choc.

Die Nuthölzer und ihre Eigenschaften, von Emil Rau. — Mit ganzseitigen Abbildungen von 96 Holzarten in den Naturfarben. — 39 S. Text 8°. — In Ganzleinen gebunden Fr. 7.50. — Orell Füssli Verlag, Zürich und Leipzig 1928.

Cet ouvrage est un petit chef-d'œuvre des arts graphiques car il reproduit, dans toute la finesse de leurs moindres détails de structure et de nuance, l'aspect, en coupe légèrement polie,

de 96 essences indigènes et exotiques. Les caractéristiques et les emplois de chaque essence sont récapitulés dans de courts paragraphes rangés par ordre alphabétique. Ce recueil sera certainement accueilli avec faveur par les architectes, décorateurs, artisans du bois, antiquaires et fabricants d'antiquités. Quant aux « amateurs », ils y trouveront bon nombre de « lunettes », pour parler le langage de M. Ch. Oulmont.

Die Technik der Schaufensterbeleuchtung II, von Dr Putnok. Osram Lichtheft B 11. — « Osram A. G. », Zurich. — Une brochure (15×21 cm) de 80 pages, avec 70 illustrations.

Après avoir exposé, dans une intéressante brochure parue en 1926, la technique de l'éclairage rationnel des vitrines de dimensions et d'organisation normales, le Dr Putnok analyse, dans ce deuxième petit ouvrage les vitrines anormales (très hautes, très basses, très profondes, très peu profondes, à plusieurs faces, à grand développement, etc.) et discute les moyens de les éclairer rationnellement. Chaque cas envisagé est représenté par une coupe de la vitrine, avec l'emplacement des lampes et des écrans, et par une vue de l'effet obtenu, qui facilite grandement l'intelligence du texte.

Transformateurs et moteurs d'induction (Calcul — Construction — Fonctionnement), par C. Clément. — Volume 16×25, XII-348 pages, 203 fig., 1928. — Relié: 69 fr.; broché: 59 fr. — Dunod, éditeur, Paris.

L'établissement de puissantes centrales électriques à courant alternatif généralise de plus en plus l'emploi des transformateurs et des moteurs asynchrones que l'on rencontre maintenant dans la plupart des installations. Le personnel des usines appelé à installer et conduire ces machines a besoin de trouver une documentation essentiellement pratique qui lui permette d'en bien connaître le calcul, la construction et le fonctionnement.

Le livre de M. Clément répond à ce desideratum. Il tient un juste milieu entre l'ouvrage de technologie et le traité purement théorique. Industriels, ingénieurs, ouvriers et contre-maîtres y trouveront d'utiles indications et les données pratiques sur les caractéristiques, le calcul, la construction, la mise en marche et le fonctionnement des transformateurs et des moteurs d'induction.

SOCIÉTÉS

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Au cours de sa dernière assemblée, qui eut lieu samedi 21 juillet, l'Association a pris acte, avec un vif regret, de la décision, malheureusement irrévocable, de M. Em. Gaillard, de se démettre des fonctions de président qu'il a exercées, avec un constant dévouement et beaucoup d'affabilité, pendant vingt années. Deux membres de l'Association ont fait part à M. Gaillard du chagrin que sa démission inspire à tous et il fut décidé qu'une assemblée spéciale serait convoquée en vue de lui offrir un témoignage de reconnaissance et d'amitié.

M. E. Savary, ingénieur en chef de la traction du 1^{er} arrondissement des C. F. F., a été nommé, à l'unanimité, président de l'Association.

Quelques modifications aux statuts de l'Association ont été adoptées et l'assemblée a voté, en faveur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, un subside dont le montant et l'emploi seront fixés en temps opportun.

Le président, M. Gaillard, a dit combien l'Association est honorée qu'un de ses membres, M. le professeur M. Paschoud, ait été élevé à la charge de Recteur de l'Université de Lausanne. M. Paschoud succède à un autre membre de l'Association, M. le professeur A. Dommer qui, en raison de son activité industrielle, a dû décliner cette haute magistrature à laquelle le Sénat universitaire l'avait appelé.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Seinau 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

499. *Technicien en chauffage* central d'une certaine expérience et capable de s'entretenir avec la clientèle. Suisse Romande.
501. *Ingenieur* oder *Techniker* mit kaufmännischen und technischen Kenntnissen als Leiter in Schuhmaschinenfabrik. Ostschweiz.
- 481a. *Chemiker* für selbständige Leitung einer kl. Fabrik in Belgien. Französisch erwünscht.
- 483a. *Jung. Konstrukteur* für Konstruktion v. kompressorlosen Dieselmotoren. Ostschweiz.
- 485a. *Maschinentechniker*. Ostschweiz.
- 493a. *Technicien* langue maternelle franç. conn. constr. lignes traction électr., caténaires et trolley, ayant dir. chantiers et ayant expér. entreprises. Paris.
- 465a. *Maschinentechniker* oder *-Zeichner*. Zentralschweiz.
- 736a. *Tücht. Bautechniker*. Architekturbureau Zürich.
- 744a. *Architekt* oder *Bautechniker* für den Vertrieb, neuer gangb. Artikel der Baubranche.
- 746a. *Vermessungs- oder Bauingenieur* für Vermessungsarbeiten in der Schweiz und Uebersee. Zentralschweiz.
818. *Jung. Bau-Ingenieur* mit etw. Erfahrung im Wasserbau für ca. 3 Monate. Zentralschweiz.
820. *Jüng. Hochbautechniker*. Architekturbureau Zürich.
824. *Bautechniker*. Architekturbureau Kt. Bern.
826. *Jung. tücht. Eisenbetontechniker*. Ingenieurbureau Zürich.
828. *Bauzeichner*. Zürich.
830. *Ingénieur* spécialisé dans le béton armé, bon staticien, ayant de la pratique dans les calculs et les projets. Genève.
832. *Bautechniker*. Architekturbureau im Engadin.
834. *Jüng. Bautechniker*. Architekturbureau nahe Zürich.
836. *Bautechniker*. Architekturbureau Zürich.
838. *Jung. dipl. Bauingenieur*, 1—2 Jahre Tiefbaupraxis. Franz. in Wort und Schrift. Bauunternehmung im Saargebiet.
840. *Bautechniker*. Ostschweiz.
842. *Ingénieur* spécialisé pr. béton armé. Bureau d'Ing. Genève.
844. *Architecte* en chef dipl. E. P. F. pr. Bureau d'Etat en Egypte.
846. *Tüchtiger Eisenbeton-Ingenieur* mit Praxis. Ingenieurbureau Zürich.
848. *Tücht. Eisenbeton-Techniker*. Ingenieurbureau Zürich.
503. *Maschinen-Ingenieur* oder *Techniker*, guter Zeichner für Kesselbau. Ostschweiz.
505. 3 *dipl. Maschinen-Ingenieure* und 1 *Chemiker* als wissenschaftl. Experten zur Prüfung von Erfindungspatentgesuchen. Beherrschung der deutschen und Kenntn. der franz. Sprache.
507. *Maschinen-Ingenieur* oder *Techniker* für allg. Maschinenbau. Maschinenfabrik Kt. Bern.
850. *Jüng. Bautechniker-Architekt*. Architekturbureau Zürich.
852. *Jüng. Architekt* oder *Bautechniker*. Kt. Thurgau.
854. *Tücht. Hochbau-Techniker*. Architekturbureau Kt. Bern.
856. *Bau-Ingenieur* mit einigen Jahren Baupraxis. Kt. Aargau.
858. *Jüng. Bauingenieur* für Bau einer Gebirgsstrasse mit grossen Kunstbauten, Projektierung und Tracierung. Spanien.
860. *Architekt*. Architekturbureau Zürich.
862. *Bautechniker*. Architekturbureau Kt. Solothurn.
864. *Technicien* capable de diriger une grande menuiserie en bâtiment avec parqueterie, pouvant s'intéresser avec 40-60 000 fr. Ct. de Berne.
866. *Jeune dessinateur* pour quelques mois. Bureau d'archit. Genève.
870. *Junger selbst. Bauzeichner*. Arch. Zürich.
872. *Bautechniker*. Architekturbureau Nähe Zürich.
874. *Ingenieur* oder *Techniker* zum Besuche von Architekten, Hoch- und Tiefbaugeschäften etc. Schweiz.
876. *Junger Zeichner* für Mühlebau-Projekte und Ausführungspläne. Zürich.
- 670a. *Jeune ingénieur* (Suisse romand), connaissant bien les calculs de béton armé. Bureau d'ing. conseil. Paris.
- 818a. *Junger Bauingenieur* mit Erfahrung im Wasserbau für ca. 3 Monate. Ingenieurbureau Kt. Bern.
- 826a. *Junger tücht. Eisenbeton-Techniker*. Ing.-Bureau Zürich.
840. *Bautechniker*. Ostschweiz.

Adresser toutes les communications à Zurich, Tiefenhöfe, 11.